



DEPARTEMENT DES YVELINES
Commune de
SAINT MARTIN DES CHAMPS

P.L.U.

Plan de règlement

Echelle : 1/2500

4.2

PLU approuvé le 4 octobre 2018

Vo pour être annexé à notre délibération du 14 décembre 2021 approuvant la modification simplifiée du P.L.U.

Le Maire Stéphane Bazonnnet



DENOMINATION DES ZONES

- UA, UAa** Noyau ancien
- UH, UHa** Extension récente
- UE** Equipements collectifs
- AU** Zone naturelle d'extension urbaine
- A** Zone agricole
- N, Np** Zones naturelles

AUTRES INFORMATIONS

- Emplacement réservé
- Elément paysager remarquable
- Espace Bois Classé
- Protection des massifs forestiers : bande de 50 mètres dans laquelle la constructibilité est limitée
- Elément bâti remarquable

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Désignation	Vocation	Bénéficiaire
ER1	Aménagement de places de stationnement	Commune
62m2		

